

J.A.B.

8023 Zürich

Veuillez annoncer vos chan-
gements d'adresse



Non au travail dominical

Des décisions sans équivoque de la part des délégués le 29 octobre à Liestal : avec une majorité importante ils ont refusé la modification de la loi sur le travail et accepté l'initiative populaire « pour des aliments produits sans manipulations génétiques ».

■ de Niklaus Hari

En guise d'introduction Heiner Studer (EVP, AG) mettait en évidence son engagement pour un moratoire lors des débats sur la Gen-Lex (loi sur le génie génétique) au sein du Conseil national. Il expliquait que le refus du parlement de suivre la commission avait eu pour conséquence que l'initiative populaire était lancée et déposée. Les trois Conseillers nationaux du PEV se sont engagés au sein du comité d'initiative et insistent que davantage des enquêtes soient faites pendant le moratoire de cinq ans. Pris en considération qu'une large majorité de la population suisse souhaite des aliments produits sans manipulations génétiques, « un moratoire de cinq ans pourrait influencer de manière positive l'image des produits alimentaires suisses autant chez les consommateurs en Suisse qu'à l'étranger », soulignait Studer.

L'appel de Johannes Randegger (PRD, BS) de ne pas affaiblir inutilement la place scientifique suisse n'a pas été suivi par les délégués. L'initiative populaire « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques » a été acceptée par les délégués avec 80 contre 32 voix.

La parole a ensuite été donnée à Urs Schlegel, chef immobilier CFE, qui soutenait dans son discours un Oui à la modification de la loi sur le travail (changement des heures d'ouverture dans les centres du transport public). Walter Kienast, président du PEV Winterthur et détaillant, rétorquait que la lutte de survie dans ce domaine était déjà très dure. Ouvrir les magasins le dimanche ne signifiait certainement pas que la population aurait plus d'argent à dépenser - les commerces ne gagneront donc rien de plus. Seule conséquence : les achats seront repartis sur la semaine entière. Par ailleurs, ce serait un aspect im-

portant de notre qualité de vie qu'une grande partie de la population suisse avait congé le dimanche et du temps libre - du temps pour soi-même, pour rencontrer d'autres personnes, pour aller dans la nature et finalement aussi du temps avec Dieu. Les délégués partageaient le point de vue de Kienast. A une très large majorité (96 contre 14 voix) ils décidaient de refuser la modification de la loi sur le travail.

Walter
Kienast a
convaincu
les
délégués.



En septembre 2005, à l'occasion de la conférence du Jeune fédéral du PEV Suisse le Conseiller national Heiner Studer (PEV) a formulé sept revendications politiques concrètes afin de soutenir le combat global contre la pauvreté. Ces revendications ont été acceptées aujourd'hui à l'unanimité sous forme d'une résolution : 1) augmenter à 0.7% du PIB l'aide au développement de la Confédération, 2) une remise de la dette, 3) accorder aux pays en voie de développement la possibilité de protéger leur agriculture par des droits de douane agricoles, 4) l'adoption d'une législation efficace contre le blanchiment d'argent, 5) l'engagement contre la privatisation de l'eau potable demandée pour les pays en voie de développement, 6) l'abandon de la différenciation entre fraude fiscale et l'évasion fiscale sur le plan pénal et l'adaptation en conséquence du secret bancaire, 7) un maniement beaucoup plus stricte de l'exportation du matériel de guerre.



Engagement pour les «Sans-Papiers»

Avec une interpellation le Conseiller national Walter Donzé (PEV, BE) prie le Conseil fédéral d'entreprendre des mesures concernant les « Sans-Papiers ». Initialement il avait proposé un examen individuel approfondi des personnes séjournant illégalement en Suisse depuis quatre ans, mais cette proposition n'a pas été adoptée comme loi. Selon Donzé, l'Etat de droit ne doit pas admettre que « des dizaines de milliers de personnes travaillent au noir, sans droit ni assurance, ne paient pas leurs contributions aux assurances sociales, envoient leurs enfants à l'école mais ne paient pas d'impôts. Il est temps d'aborder ce problème maintenant ! »

La fraude fiscale comme délit

Conseiller national Heiner Studer (PEV, AG) a déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'élever la fraude fiscale au rang de délit dans le Code pénal. Selon Studer, cette mesure mènerait « à l'ouverture nécessaire et ciblée du secret bancaire ».

Une loi sur le matériel de guerre stricte

Par ailleurs, Studer a déposé un postulat qui veut obtenir que les critères de production, de vente, d'exportation et de transit de matériel de guerre soient appliqués de manière très restrictive.



L'Assemblée des délégués du PEV recommande le vote suivant:

OUI Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire «Pour des aliments produits sans manipulations génétiques»

NON Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)



Pour une politique dénuée de peur

Depuis le 15 octobre Mme Silvia Hyka est la nouvelle Coordinatrice romande du PEV. accents a rencontré la politologue et mère qui habite Lausanne pour mieux la connaître.

Silvia Hyka, vous habitez la Suisse romande depuis 1998. Avant de déménager à Lausanne vous avez étudié et travaillé à Genève. Vous semblez vous plaire en Suisse romande ?

Je m'y plais énormément. Déménager en Suisse alémanique ? Il n'en est plus question. Je me sens très bien en Suisse romande; la qualité de vie y est élevée et la mentalité plus décontractée. Je suis partie à Genève car les études en science politique à Berne ne me convenaient pas et parce que je voulais perfectionner mes connaissances de la langue française.

Vous avez travaillé pour plusieurs organisations internationales. Maintenant vous êtes la nouvelle Coordinatrice romande du PEV. Quels sont les problèmes politiques les plus urgents auxquels il faut s'attaquer selon vous ?

En tant que politologue je souhaite que de plus en plus de personnes s'intéressent à la politique et s'engagent. Motiver tout particulièrement les chrétiens c'est évidemment ce que souhaite la Coordinatrice romande du PEV. Je désire les encourager pour faire connaître leurs valeurs et leurs convictions à travers un engagement politique. Notre société souffre d'un manque de repères - et je crois qu'elle a be-

soin des valeurs que nous préconisons. Depuis que je suis devenue mère je me préoccupe davantage de l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Que devons-nous faire pour qu'ils puissent grandir dans un environnement avec une bonne qualité de vie? Quelle politique devons-nous mener dans le domaine des finances de l'Etat et de la protection de l'environnement ? Quelle est la politique familiale adéquate ? Ce sont là des sujets qui me tiennent à cœur. Aujourd'hui il me paraît primordial de ne pas se laisser envahir par diverses peurs: celles du surendettement, du chômage, des étrangers etc. Seuls les débats politiques qui ne sont pas stigmatisés voire déclenchés par la peur sont des débats objectifs et permettent de trouver des solutions valables pour les problèmes politiques actuels. Avec la peur au ventre un débat objectif n'est pas possible.

Quelles seront vos tâches principales en tant que Coordinatrice romande du PEV ?

Elles sont très diverses. Je fournis notamment un soutien logistique aux partis cantonaux existants. Je suis responsable de la fondation de



Silvia Hyka

partis cantonaux à Genève et à Neuchâtel, de la coordination des campagnes lors des élections et des votations, du contact avec les membres ainsi que des travaux de secrétariat.

Le PEV, a-t-il une chance en Suisse romande ? Que pensez-vous ?

Je suis très optimiste qu'en Suisse romande aussi il y ait un grand potentiel de membres et d'électeurs pour le PEV et que le parti a des idées à apporter dans cette région de la Suisse. Des moments clés seront certainement les élections communales dans le canton de Vaud en 06 ainsi que les élections nationales voire cantonales en 07. Je me réjouis beaucoup de travailler avec toutes les personnes engagées pour obtenir d'excellents résultats !

NOUVELLE SECTION EN JURA BERNOIS



Le PEV aimerait être représenté au Conseil du Jura bernois

■ de Patrick Gsteiger, président du PEVJB

Le 9 avril 2006, en même temps que les élections cantonales bernoises (Conseil-exécutif et Grand Conseil), l'élection des membres du Conseil du Jura bernois (CJB) aura lieu dans la partie francophone du canton de Berne. Le CJB remplacera, avec des compétences supplémentaires, l'actuel Conseil régional.

Ce nouvel organe de 24 membres, institué par la Loi cantonale sur le statut particulier du Jura bernois et élu au système proportionnel, aura notamment pour tâche d'exercer la participation politique de la minorité francophone du canton (examen préalable des nouveaux textes de lois et ordonnances cantonales, nomination de certains fonctionnaires cantonaux et représentants de la région, coordination scolaire romande, encouragement à la culture par l'octroi de subventions, gestion des Fonds de loterie,

relations interjurassiennes et transfrontalières, etc...).

Le Parti évangélique du Jura bernois (PEVJB), qui vient de créer la section romande du PEV bernois couvrant les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville, souhaite participer aux travaux du Conseil du Jura bernois et présentera donc des candidates et des candidats à cette élection régionale. Par ailleurs, le PEVJB ambitionne également d'obtenir un siège de député francophone au Grand Conseil bernois. Il fera campagne en présentant un programme qui se résume en trois mots : responsabilité, solidarité et équilibre. Les listes électorales seront présentées au mois de décembre prochain.

Le comité du PEVJB est composé de Patrick Gsteiger, Perrefitte (président) ; Robert Habegger, Le Fuet (vice-président) ; Daniel Salzmann, Moutier (secrétaire-caissier) ; Jürg Gyger, La Tanne et Tobias Gerber, Mont-Tramelan (assesseurs).



Chère lectrice, cher lecteur

Les élections au Grand Conseil genevois de mi-octobre ont vu l'extrême gauche quitter le Parlement cantonal, tandis qu'une nouvelle formation de la droite radicale, le Mouvement citoyens genevois MCG, créé quatre mois auparavant, a fait une entrée en force.

Deux questions se posent. Premièrement, ce glissement à droite est-il un mauvais présage pour le PEV qui souhaite s'implanter prochainement dans le canton de Genève? Et deuxièmement, comment le futur PEV genevois peut-il profiter de ce paysage politique quelque peu ébranlé?

Pour répondre à la première question il faut analyser brièvement les raisons qui ont mené les citoyens à voter pour le MCG. C'était en partie un vote de la peur - les communes ayant rejeté l'extension de la libre circulation le 25 septembre passé étaient particulièrement favorables au mouvement. D'autre part, le mouvement peu présent à la télé a été très actif sur le terrain. En faisant une politique de 'café du commerce' il a attiré une partie de l'électorat qui se sentait négligée par les partis politiques établis.

C'est dans ce contexte politique que je vois une chance pour le PEV. La Cité de Calvin souffre de multiples problèmes: chômage, crise du logement, saturation de la circulation, primes d'assurance maladie très élevées - pour ne mentionner que quelques-uns. Lors des votations, particulièrement celle visant à modifier le droit du logement, la population semblait paralysée. La préférence a été donnée à un statu quo peu satisfaisant par peur d'une situation pire encore. Les partis politiques établis, autant de droite que de gauche, ont échoué pour proposer des solutions créatives et faisables et ont quelque peu oublié de se mettre à l'écoute de leur électoral. En tant que petit parti proche du citoyen, s'inspirant des valeurs évangéliques, solidarité et engagement, le PEV a toutes les chances de réussir son pari genevois.

Silvia Hyka,
Coordinatrice romande PEV

INTERNET



www.evpppev-fr.ch

Le PEV du Canton de Fribourg a maintenant une page internet. Vous y trouvez nos activités, des articles et des informations intéressantes. Vous nous trouvez sous www.evpppev-fr.ch. Nous nous réjouissons de vos réactions!

REDACTION



accents: bulletin d'information du Parti Évangélique suisse (PEV)

2e année, numéro 4, novembre 2005

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.-/an.

Gestion des adresses et des abonnements: PEV, Werner Rieder, case Postale 7334, 8023 Zürich. Tel. 044 272 71 00, Fax 044 272 14 37 info@evpppev.ch / www.evpppev.ch

Rédaction: Silvia Hyka, Coordinatrice romande du PEV 131, ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne 021 652 10 04, silvia.hyka@evpppev.ch

Impression et distribution: Jordi AG, Belp, www.jordibelp.ch